

**VILLIERS VINEUX**  
**Séance du 26 février 2021**  
**S 002-2021**

<p><b>Convocation du</b> 20 février 2021</p> <p><b>Affichage du</b> 2 mars 2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de M. Kamel FERRAG, Maire</p> <p><b>Présents :</b> Kamel FERRAG - Yves HUGOT - François SPINELLE - Hélène COUASSE - Franck LECOMTE - Morgan PIERRON - Romuald LEMAITRE - Éric JAMBON - Nicolas ARVIN-BEROD - Aurore BUISSON,</p> <p><b>Absente excusée :</b> Jean-Baptiste NAVARRE a donné pouvoir à Kamel FERRAG, pour le représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Kamel FERRAG,</p>																		
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 26 janvier 2021 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p>																		
<p><b>Travaux éclairage public Grande rue/Rue des saules,</b></p> <p><i>Délibération 2021 – 011</i></p>	<p>Le Maire informe l'Assemblée de l'avancement du projet de travaux d'éclairage public « Ajout d'un luminaire au croisement de la grande rue et rue des saules », dont le coût estimatif global s'élève à 1 281.62 € TTC.</p> <p>Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  <b>ACCEPTÉ</b> le plan de financement des travaux selon le tableau ci-après,</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Type de travaux</th> <th>Montant TTC</th> <th>Montant HT</th> <th>TVA (Récupérée par le SDEY)</th> <th>Part Commune 50% du HT</th> <th>SDEY 50% du HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eclairage Public</td> <td style="text-align: right;">1 281.62 €</td> <td style="text-align: right;">1 068.02 €</td> <td style="text-align: right;">213.60 €</td> <td style="text-align: right;">534.01 €</td> <td style="text-align: right;">534.01 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>1 281.62 €</b></td> <td style="text-align: right;"><b>1 068.02 €</b></td> <td style="text-align: right;"><b>213.60 €</b></td> <td style="text-align: right;"><b>534.01 €</b></td> <td style="text-align: right;"><b>534.01 €</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>S'ENGAGE à participer au financement desdits travaux.  REGLERA le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant,  AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à cette opération, en particulier la convention financière.  DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'année 2021 - article 2041582.</p>	Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)	Part Commune 50% du HT	SDEY 50% du HT	Eclairage Public	1 281.62 €	1 068.02 €	213.60 €	534.01 €	534.01 €	<b>Total</b>	<b>1 281.62 €</b>	<b>1 068.02 €</b>	<b>213.60 €</b>	<b>534.01 €</b>	<b>534.01 €</b>
Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)	Part Commune 50% du HT	SDEY 50% du HT														
Eclairage Public	1 281.62 €	1 068.02 €	213.60 €	534.01 €	534.01 €														
<b>Total</b>	<b>1 281.62 €</b>	<b>1 068.02 €</b>	<b>213.60 €</b>	<b>534.01 €</b>	<b>534.01 €</b>														
<p><b>Étude des projets d'investissement,</b></p>	<p>Le Conseil Municipal énonce les priorités des différents travaux projetés qui sont en attente de retour des demandes de subventions :</p> <p>Rue du Merceau, bâtiment communal, isolation du logement, cour mairie et portail, aménagement salle des fêtes, sécurité dans le village.  Projets reportés sur 2022 : rue d'en haut et poteaux incendie.</p>																		
<p><b>Étude compte administratif et du pré budget,</b></p>	<p>Le Maire rappelle les différents emprunts en cours.  Le Maire donne lecture des ébauches du compte administratif 2020 et du budget 2021.  Retour des conseillers sur la sécurité dans le village et sur la voirie.</p>																		
<p><b>Points divers</b></p>	<p><b>CCSA :</b> Communauté de communes Serein et Armance :  Compte rendu du conseil communautaire du 25/02/2021 : Budget, SPANC, Travaux investissement.  Informers les habitants des modalités de l'imposition.</p> <p><b>FIBRE :</b> Suite à la réunion du 17/02/2021 avec l'entreprise CIRCET, le maire rapporte le compte rendu au conseil municipal. Une information sera faite aux habitants.</p> <p><b>Élections :</b> Les élections régionales et départementales se tiendront les 13 et 20 juin.</p>																		
	<p>La séance est levée à 22 h 00  Fait et délibéré les jours mois et an susdit      Signatures</p>																		